



Montreuil, le 28 avril 2026

À l'attention de Mme Camille Galliard-Minier,  
Ministre déléguée chargée de l'Autonomie  
et des Personnes handicapées

14, avenue Duquesne  
75007 Paris

N/Réf. : NP/CB/MG

N°30\_20260428

**Objet : demande de participation et de concertation dans le cadre de la conférence nationale de l'autonomie**

Madame la Ministre,

La fédération CGT des services publics a pris connaissance de votre annonce relative à l'organisation d'une conférence nationale de l'autonomie prévue en septembre prochain.

Au regard des enjeux majeurs que représente aujourd'hui le secteur de l'autonomie, il nous apparaît indispensable que les agent·e·s de terrain, leurs représentant·e·s syndicaux·ales ainsi que les acteur·rice·s engagé·e·s dans les EHPAD, les résidences autonomie et les services d'aide à domicile (SAD) soient pleinement associé·e·s à cette démarche.

En effet, les difficultés rencontrées au quotidien, le manque de moyens humains, les conditions de travail dégradées, la perte de sens des missions et la fragilisation de la qualité de l'accompagnement nécessitent des réponses construites avec celles et ceux qui font vivre le service public de l'autonomie.

Dans ce contexte, nous vous demandons formellement que notre organisation syndicale soit associée aux travaux préparatoires ainsi qu'aux échanges de cette conférence, afin de porter la parole des professionnel·le·s et de contribuer à l'élaboration de solutions concrètes, à la hauteur des besoins des personnes accompagnées.

Nous souhaitons que cette conférence ne soit pas un exercice de communication supplémentaire, mais bien un temps de décisions permettant d'engager des moyens humains et financiers immédiats et durables.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Pour la Fédération CGT des Services publics,  
Natacha POMMET

Secrétaire générale